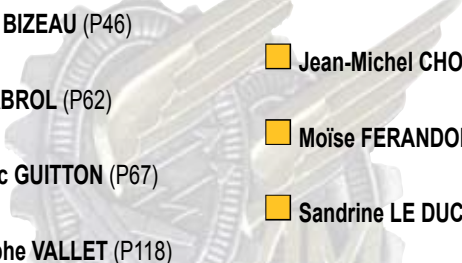


BULLETIN DE VOTE

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2018, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du " Pouvoir " ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

- 
- Bernard BIZEAU (P46)
 - Jean-Michel CHOUX (P81)
 - Alain FABROL (P62)
 - Moïse FERANDON (P81)
 - Jean-Luc GUITTON (P67)
 - Sandrine LE DUC (MH)
 - Christophe VALLET (P118)

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des 7 noms des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

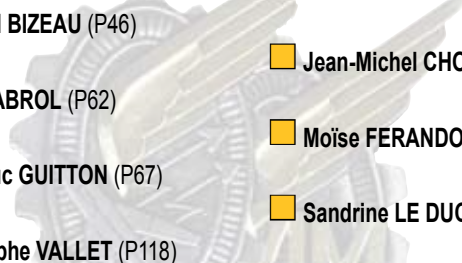
Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

RETOUR AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AVANT LE 11 MAI 2018

BULLETIN DE VOTE

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2018, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du " Pouvoir " ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

- 
- Bernard BIZEAU (P46)
 - Jean-Michel CHOUX (P81)
 - Alain FABROL (P62)
 - Moïse FERANDON (P81)
 - Jean-Luc GUITTON (P67)
 - Sandrine LE DUC (MH)
 - Christophe VALLET (P118)

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des 7 noms des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

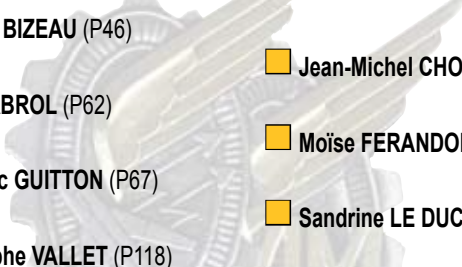
Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

RETOUR AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AVANT LE 11 MAI 2018

BULLETIN DE VOTE

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2018, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du " Pouvoir " ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

- 
- Bernard BIZEAU (P46)
 - Jean-Michel CHOUX (P81)
 - Alain FABROL (P62)
 - Moïse FERANDON (P81)
 - Jean-Luc GUITTON (P67)
 - Sandrine LE DUC (MH)
 - Christophe VALLET (P118)

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des 7 noms des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

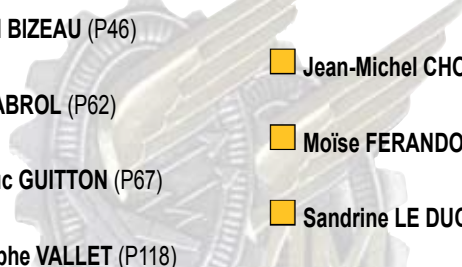
Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

RETOUR AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AVANT LE 11 MAI 2018

BULLETIN DE VOTE

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2018, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du " Pouvoir " ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

- 
- Bernard BIZEAU (P46)
 - Jean-Michel CHOUX (P81)
 - Alain FABROL (P62)
 - Moïse FERANDON (P81)
 - Jean-Luc GUITTON (P67)
 - Sandrine LE DUC (MH)
 - Christophe VALLET (P118)

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des 7 noms des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

RETOUR AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AVANT LE 11 MAI 2018